

Règlement du concours photo 2022

Musique

La participation à ce concours est gratuite et ouverte à tous les photographes amateurs.

2 catégories : -adultes / -moins de 16 ans

Les participants peuvent remettre 3 photographies maximum, non encadrées.

- **format imposé** : 20x30 cm – portrait ou paysage

(tolérance L-28 à 32 cm. l-18 à 22 cm.)

- prise de vue argentique ou numérique

-couleur ou noir & blanc

-les photographies travaillées en post-production sont acceptées

L'Animathèque se réserve le droit de ne pas exposer de photographies hors sujet ou susceptibles de porter atteinte à la sensibilité du public.

Les membres du jury, le personnel de la médiathèque et les bénévoles de l'Animathèque ne sont pas autorisés à concourir.

Les photographies seront évaluées sur leurs qualités techniques et artistiques et sur la pertinence par rapport au thème.

Le/La photographe devra s'être assuré d'avoir satisfait aux lois et règlements en vigueur en matière de droits à l'image des biens photographiés. La médiathèque ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de non-respect de ces droits.

Le/La photographe autorise l'**Animathèque** et le service « **médiathèque municipale** » à utiliser ses photos, sans but lucratif, pour les publier dans le bulletin municipal, sur les sites internet de la mairie de Ville-la-Grand et du réseau Intermède ainsi que pour des expositions. La possibilité de diffusion sur les réseaux sociaux est demandée sur le bulletin d'inscription.

Les photographies peuvent être déposées à la médiathèque pendant les heures d'ouverture, ou envoyées par courrier avec le bulletin de participation signé à l'adresse suivante :

Animathèque de Ville la Grand - 11, place du Porte Bonheur - 74100 Ville-la-Grand

Dépôt ou envoi des photographies : **jusqu' au samedi 22 octobre 2022**

Les tirages seront exposés à partir **du 3 novembre 2022** et soumis à l'appréciation du public ainsi que d'un jury. Ils seront rendus anonymes avant l'exposition.

A l'issue de l'exposition, cinq prix seront attribués, sous réserve d'une participation suffisante.

- Prix du jury – catégorie adulte
- Prix du jury – catégorie –de 16 ans
- Coup de cœur du public – catégorie adulte.
- Coup de cœur du public – catégorie - de 16 ans
- Coup de cœur des enfants (prix spécial attribué par les enfants de – de 12 ans)

Règlement et bulletin d'inscription disponibles à la médiathèque ou sur www.bibliotheques-intermede.fr

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement

Médiathèque de Ville-la-Grand

11 Place du Porte Bonheur, 74100 VILLE-LA-GRAND

Tél. 04 50 84 24 27 - media.vlg@vlg.fr

www.bibliotheques-intermede.fr

facebook.com/bibliothequesintermede

